

Village les Heures Claires du 09 au 16 avril 2022

En bus au départ du parking du CSE à Hagondange.

« L'aventure en vaut la peine » Aristote

GOLFE DE SAINT TROPEZ, SAINTE MAXIME

**DU 9 AU 16 AVRIL 2022
8 JOURS / 7 NUITS**



Entre Côte d'Azur et Pays Provençal ...

Lorsque l'on évoque « Golfe de Saint-Tropez », à quoi pensez-vous ? Évidemment à Saint-Tropez... Mais détrompez-vous ! Ce golfe est composé de 12 villes et villages, ayant chacun leur charme...

Sur le chemin de Saint-Tropez, on peut rencontrer de jolis villages remplis de charme comme Grimaud, Gassin, Cogolin ou encore Ramatuelle, accessibles par de longues routes le long des vignes côté plage, et en pleine campagne pour son centre-ville.

Bonne visite au pays des plages de sable fin

Vous aimerez :

- *La situation face à la plage de sable fin de la Nartelle*
- *Son placement idéal sur le golfe de Saint-Tropez*
- *Le confort du village (restauration, hébergement, ...)*





TARIF GROUPE ST MAXIME 2022

*Sous réserve de disponibilités au moment de la réservation.
Le Tarif « Groupe » s'applique à partir de 30 participants payants.*

CE TARIF COMPREND :

- § Les transports aller/retour Ascometal Hagondange ainsi que les trajets sur place (forfait de 400 km sur place)
- § L'apéritif de bienvenue
- § La réunion d'information
- § La pension complète (*boisson à table – vin & eau – et café au déjeuner inclus*), du dîner du 1er jour au petit-déjeuner du dernier jour
- § Un dîner régional dans la semaine
- § L'hébergement en chambre double ou multiple avec sanitaire complet (*lits faits et linge de toilette fourni*)
- § Le ménage de fin de séjour
- § Les animations de soirées & club enfants (3 à 17 ans)
- § L'accès à toutes les infrastructures
- § L'assurance annulation
- § La taxe de séjour

CE TARIF NE COMPREND PAS :

§ Toutes dépenses et prestation non mentionnée

§ Le supplément chambre individuelle : 119 € / 60 € célibataire actif (dans la mesure des places disponibles)

DESCRIPTIF DE VOTRE VILLAGE VACANCES

L'HEBERGEMENT

Face à la mer et au cœur d'un parc de 2,5 ha planté de pins et de palmiers, les chambres du VVF club de Sainte-Maxime vous proposent tout le confort pour votre famille. 95 chambres climatisées, de 2 à 5 personnes, réparties dans des pavillons et une villa de deux niveaux, directement ouvertes sur une terrasse pour faire la sieste à l'ombre des palmiers.



LES LOISIRS

- Piscine extérieure avec bassin pour enfants, chauffée d'avril à fin septembre.
- Foot – Badminton – Volley – Pétanque – Mini-Golf

LA RESTAURATION

LES LEGUMES GORGES DE SOLEIL, L'HUILE D'OLIVE, LE POISSON GRILLE, LA TARTE TROPEZIENNE... LA CUISINE MEDITERRANEENNE VAUT LE VOYAGE PRESQU'AUTANT QUE LE BLEU DE LA COTE D'AZUR !

- Bar et restaurant avec terrasse
- Service en buffet midi et soir

LES SERVICES

- Draps fournis (lits faits à l'arrivée et linge de toilette)
- Parking
- TV
- Ménage de fin de séjour
- En supplément : forfait hôtelier (changement des draps, serviettes, laverie).

Les logements sont disponibles à partir de 17 heures le jour d'arrivée et à libérer avant 10 heures le jour du départ.

La découverte nature

IDEES VISITES :

Découvrez l'arrière-pays provençal, faites une escale sur les îles de Porquerolles !

La découverte patrimoine

Faites un tour sur la bien nommée presqu'île de Saint-Tropez mais aussi à Saint-Raphaël, Ramatuelle, Fréjus, le Verdon, Draguignan et son musée des Arts et des Traditions, Bormes-les-Mimosas, Cannes... Découvrez Vallauris et la poterie, Biot et le verre, Grasse et ses parfumeries, les coches d'eau à Port-Grimaud, Port Cros et Lérins... Les villages perchés, les cités médiévales sont autant de lieux à découvrir !

La découverte gourmande

Les marchés provençaux nombreux et réputés.

La découverte sportive

Randonnées à pied ou à vélo, golf 18 trous, équitation, pêche, ...

Inscription :

Bulletin d'inscription à récupérer à l'accueil du C.E. ou à éditer en ligne (en bas de page).

Inscription à l'accueil du service des activités sociales **jusqu'au 29 septembre 2021** inclus par le dépôt des documents suivants :

- le bulletin d'inscription dûment complété,
- l'avis d'imposition 2021, sur les revenus 2020,
- un acompte de 1 550 € par adulte (à votre demande, possibilité de faire un chèque par participant avec étalement des retraits).

Une priorité sera donnée aux personnes n'ayant pas bénéficié d'un voyage en 2020 voire 2019 ou d'une autre aide du C.E.

Formalités :

Carte nationale d'identité. Pass sanitaire à ce jour.

Actuellement la situation en nous permet pas de savoir quelles seront les formalités exactes en termes de mesures sanitaires. Nous vous les ferons savoir avant le séjour **Il est de la responsabilité de chacun de les respecter et de se munir des éléments qui pourront être demandés. Le défaut de présentation de ces éléments ne pourra être considéré comme un motif valable d'annulation et les frais et tarifs sans aide vous seront facturés..**

RAPPEL :

*** Règles de cumul :**

--> **Les enfants à charge** pourront bénéficier de l'aide pour deux activités par an parmi : un voyage "aide simple", une colo hiver, une colo été, des vacances familiales de 14 jours maxi. S'ils bénéficient d'un voyage "aide double", ils n'auront plus droit à une autre activité pour l'année considérée.

A savoir : les séjours scolaires ainsi que les centres aérés ne rentrent pas dans les critères de cumul

--> **Les adultes auront le droit à l'aide pour :**

Un voyage "aide simple" cumulé avec l'aide aux vacances de 14 jours ou **un voyage "aide double"**. Si les familles ne bénéficient d'aucune de ces aides, elles peuvent prétendre aux chèques abondés.

Les sorties de type culture - sport - loisirs, dont l'aide est attribuée forfaitairement, ne rentrent pas dans ces critères de cumul.

*** En cas d'annulation :**

les séjours proposés par le C.E. comprennent obligatoirement une assurance annulation et les conditions prévues par

l'organisme sont appliquées. Il restera à votre charge les éventuels frais de dossier et dans tous les cas, la valeur de

l'assurance annulation.

Néanmoins, **dans le cas où le motif de l'annulation n'est pas considéré par l'assureur**, le montant des frais vous sera facturé intégralement (sans aide déduite) selon l'échéancier des conditions générales de vente correspondant.

